

Charlotte Baillot

Associée

Paris
+33.1.58.44.15.32

charlotte.baillot@klgates.com

APERÇU

Charlotte Baillot est associée au bureau de Paris, où elle intervient en contentieux, arbitrage (CCI, ad hoc) et résolution de litiges. Charlotte représente des sociétés françaises et internationales au cours des phases précontentieuses et contentieuses des litiges commerciaux auxquels elles sont confrontées. Charlotte bénéficie d'une importante expérience dans le domaine des risques industriels et responsabilité du fait des produits. Elle conseille et représente ainsi régulièrement des sociétés spécialisées dans la fabrication de produits chimiques, de matériaux de construction, ainsi que des sociétés des industries métallurgique, nautique automobile et pétrolière. Charlotte intervient également dans le cadre de litiges post-acquisition.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Avant de rejoindre le cabinet, Charlotte Baillot a été collaboratrice au sein de cabinets français et anglais, basés à Paris, où elle intervenait principalement dans le domaine de la résolution de litiges commerciaux français et internationaux.

Charlotte enseigne également la Procédure Civile (Faculté libre de Droit et d'Economie).

Elle est membre de l'AMRAE (Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise).

DISTINCTIONS

- Recommandé par *The Legal 500 EMEA* en tant qu'avocat recommandé pour Dispute Resolution: Commercial Litigation in France, 2026
- Reconnu par *The Best Lawyers en France* comme Best Lawyer en International Arbitration à Paris, 2025-2026
- Classé par *Décideurs* Leaders League dans les catégories :
  - Dispute Resolution: Commercial Litigation, 2026
  - Industrial Risks and Liability Litigation–Product Liability, 2026

- Classé par *Option Droit & Affaires* depuis 2020 :
  - Product Liability Claims and Disputes
  - International Arbitration

FORMATION UNIVERSITAIRE

- D.E.A, Université Paris 2 Panthéon-Assas, 2001 *(International Private Law and International Trade Law; with honors)*
- LL.B., University of Greenwich, 2000 *(International Private Law and International Trade Law; with honors)*

ADMISSIONS

- Barreau de Paris

LANGUES

- Anglais
- Français

AUTRES PUBLICATIONS

- Brexit : quel avenir pour les jugements britanniques au sein de l'Union européenne ? - Les Echos - 21 Mars 2019

OTHER MEDIA MENTIONS

- Mentionnée, "Lex Inside du 3 juin 2022 : Responsabilité du fait des produits, Espace européen pour les données santé, Nouveau règlement d'exemption par catégorie applicable aux accords verticaux...," *Le Monde du Droit*, 3 juin 2022

DOMAINES D'INTERVENTION

- Responsabilité du fait des produits
- Contentieux des affaires
- Conseil et réclamations d'assurance
- Arbitrage International
- Responsabilité Environnementale

INDUSTRIES

- Automobile
- Manufacture
- Transports et Logistique

EXPÉRIENCES REPRÉSENTATIVES

Risques Industriels - Responsabilité du fait des produits

- Avocat régulier d'un groupe international spécialisé dans la fabrication de produits chimiques et de matériaux de construction, notamment dans le cadre d'un litige sériel relatif à une membrane d'étanchéité utilisée pour des centrales photovoltaïques.
- Avocat régulier des filiales françaises d'un groupe international spécialisé dans la fabrication de produits chimiques, matériaux de construction et peintures, notamment dans le cadre d'un litige relatif aux matériaux utilisés pour la construction d'un complexe aquatique de plus de 5.000 m², de litiges relatifs aux propriétés de peintures anti-corrosion utilisées sur des flottes de véhicules frigorifiques, des portiques portuaires, et de litiges sériels.
- Conseil et représentation d'un groupe international spécialisé dans la fabrication de produits chimiques.
- Conseil et représentation d'un groupe international spécialisé dans la fabrication et distribution de moteurs et produits connexes (filtres, etc…).
- Conseil et repésentation d'une entreprise américaine développant et commercialisant des machines de traitement de la nourriture.
- Conseil et représentation d'un groupe américain fabricant des machines d'impression en 3 dimensions.
- Conseil et représentation d'une société italienne fabricante de portes automatiques et manuelles pour les véhicules terrestes et ferroviaires.
- Conseil et représentation d'un leader mondial de la fabrication de cylindres de laminoirs.
- Conseil et représentation d'un leader mondial de la fourniture d'éléments de chauffage électrique et de câbles de chauffage de trace.
- Conseil et représentation d'un groupe américain fabricant de yachts dans le cadre de litiges relatifs aux motorisations de bateaux de plaisance.
- Conseil et assistance de l'un des leaders mondiaux de la télésurveillance et de la fabrication de matériels de détection incendie.

Contentieux commerciaux

- Conseil et représentation d'un groupe international de sociétés qui fabriquent des logiciels anti-virus dans une action en concurrence déloyale à l'encontre d'un groupe concurrent.
- Conseil et représentation d'un groupe proposant une plateforme d'interconnexions mondiale à travers ses data-centers dans le cadre de pré-contentieux et procédures judiciaires devant les juridictions françaises à l'encontre de sociétés étrangères bénéficiant de contrats de fourniture de services data.
- Conseil et représentation d'une importante société européenne de télécommunications dans le cadre de litiges relatifs à la fourniture de services de télécommunications.
- Conseil et représentation de l'un des spécialistes de la propriété partagée et de location de jets privés dans le cadre de litiges commerciaux.

Contentieux post-acquisition

- Conseil et représentation d'une société de pharmacovigilance dans le cadre d'un litige initié par un ancien dirigeant évincé à la suite d'une opération d'acquisition.
- Conseil et représentation d'une société spécialisée dans les produits olfactifs dans le cadre d'un litige initié par un ancien dirigeant évincé à la suite d'une opération d'acquisition.
- Conseil et représentation d'un groupe français leader du recyclage de déchets dans le cadre de différents contentieux post-acquisition d'un groupe de sociétés (contentieux judiciaires et arbitrage ad hoc).
- Conseil et représentation d'un groupe spécialisé dans le rachat de groupe de sociétés en faillites.